

gards des promeneurs. Sous un autre point de vue, quoi de plus agréable pendant une belle journée d'été, qu'une promenade en bateau sur un lac parsemé d'îles, où des musiciens cachés par des massifs d'arbustes font retentir l'air d'une harmonieuse symphonie? L'hiver lui-même qui détruit le charme de toutes les autres parties du jardin paysager, donne au lac un attrait d'un autre genre, quand la glace forme à la surface un solide cristal sur lequel les patineurs aiment à déployer leur adresse.

L'emplacement de la pièce d'eau artificielle doit être choisi dans la partie la plus basse du terrain, assez loin de l'habitation pour qu'on n'y soit point indisposé par l'humidité et les brouillards. Toutefois, on ne doit pas négliger de profiter d'une dépression de terrain située à mi-côte, lorsqu'il s'en rencontre une de grandeur suffisante, et qu'il y a moyen d'y conduire l'eau sans trop de difficulté; le dégorgeoir de la pièce d'eau donne lieu, dans cette situation, à une cascade qui semble tout-à-fait naturelle, et dont on peut obtenir des effets très pittoresques.

Quelle que soit l'étendue d'une pièce d'eau et sa situation, elle ne sera jamais assez profondément creusée pour présenter aucun danger réel dans le cas du naufrage d'une nacelle chargée de promeneurs, ou de la rupture de la glace sous les pieds des patineurs imprudents. Par la même raison, ses bords ne présenteront nulle part une pente abrupte; ils seront creusés à fond de cuve, la plus grande profondeur au centre, de telle sorte qu'un enfant même, venant à y tomber par accident, en puisse être facilement retiré.

L'opération du creusement se conduit d'après les mêmes principes que celle du creusement d'un vallon artificiel, c'est-à-dire par bandes transversales; pour faciliter le travail, on doit toujours commencer par débayer un espace suffisant pour que les tombereaux puissent tourner et circuler sans obstacle.

Lorsqu'une pièce d'eau d'une grande étendue est creusée dans un bon terrain et qu'elle est alimentée par l'eau vive d'un ruisseau couvert sur ses deux rives de plantes aquatiques, il arrive assez souvent que ces plantes s'y multiplient avec excès; alors, la surface de l'eau dissimulée sous leur feuillage exubérant, n'offre plus que l'apparence d'un marais. C'est un inconvénient sérieux, car il détruit en grande partie l'effet pittoresque du lac artificiel; on ne peut y remédier qu'en ayant soin de vider le lac au moyen des écluses et de le remplir ensuite assez souvent pour troubler la végétation des plantes aquatiques, afin qu'elles n'aient pas le temps de s'y multiplier. Sur un bassin de peu d'étendue, un ou deux couples de cygnes qui vont avec leur long col chercher au fond de l'eau les jeunes plantes à mesure qu'elles poussent, suffisent pour entretenir l'eau constamment nette de plantes sauvages aquatiques.

SECTION V. — *Emploi des arbres d'ornement dans le jardin paysager.*

§ 1^{er}. — Distribution naturelle des arbres.

Avant de rechercher la distribution la plus avantageuse dans les diverses parties du jardin paysager, des espèces nombreuses d'arbres d'ornement qui supportent la pleine terre en hiver sous le climat des contrées tempérées de l'Europe, jetons un coup d'œil sur cette distribution dans la nature, et sur les causes qui la déterminent, sans l'intervention du travail de l'homme.

La nature a paré la surface du globe d'un luxe de végétation si riche et si varié qu'il n'y a pas de partie du jardin paysager, quelle que soit la nature du sol sur lequel on opère, qui ne puisse être plantée conformément à des exemples de terrains analogues, pris dans la nature inculte. Souvent elle se plaît à couvrir les flancs des montagnes par des rideaux de forêts dont l'œil ne peut sonder la sombre profondeur; ailleurs, ce sont seulement les sommets, les crêtes des élévations, qu'elle couronne de groupes d'arbres aux formes hardies et élancées, qui solidement accrochés aux interstices des rochers défient les efforts de l'ouragan; plus loin, ce sont des groupes d'arbres, ou des arbres isolés qui servent comme de décoration à la toile du fond d'un vaste paysage, tandis que sur le premier plan, des saules et d'autres arbres aux tiges minces et souples, ornent le bord des eaux vives serpentant dans la vallée.

La nature prodigue sur les pentes des rochers le lierre et la clématite; elle a pour décorer leurs crevasses les berberis et tous les arbustes si communs dans le midi qui n'ont besoin que de très peu de terre pour végéter. Les pins et l'innombrable famille des conifères décorent naturellement les hauteurs inaccessibles et les rochers abruptes au bord des précipices; le platane, le bouleau, le sorbier, parent de leur verdure les terrains ingrats et bravent les plus longues sécheresses. Mais la nature ne fait point de plantation; elle ne multiplie les végétaux que par leur semence dispersée par toutes sortes de causes accidentelles; c'est pour cette raison que des cantons fort étendus se trouvent occupés par une seule espèce, ou, comme on le dit vulgairement, par une seule *essence* d'arbres forestiers; il se trouve ainsi d'immenses forêts exclusivement composées les unes de chêne, les autres de frênes, de hêtres, de charmes, de bouleaux ou de pins, sans mélange avec des arbres appartenant à d'autres espèces. Chacune de ces espèces finit par s'emparer exclusivement de tous les terrains particulièrement favorables à sa végétation et par étouffer tous ceux qui voudraient lui disputer la place. En parcourant l'intérieur des antiques forêts où la main de l'homme n'a point pénétré, on rencontre çà et là des espaces où l'essence dominante est remplacée par une autre qui forme ordinairement avec elle le plus agréable contraste. Si l'on